

CONSEIL EXECUTIF

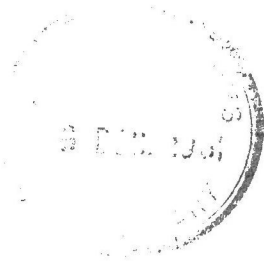
EB29/2

1er décembre 1961

Vingt-neuvième session

ORIGINAL : ANGLAIS

Point 1.3 de l'ordre du jour
provisoire



RAPPORT DES REPRESENTANTS DU CONSEIL EXECUTIF
A LA QUATORZIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE

Conformément à la pratique adoptée en 1950, le Conseil exécutif, lors de sa vingt-sixième session, a adopté une résolution (EB26.R28) chargeant son Président, le Dr H. M. Penido et le Président de son Comité permanent des Questions administratives et financières, M. T. J. Brady, de le représenter à la Quatorzième Assemblée mondiale de la Santé.

Au cours de la troisième séance plénière de l'Assemblée, le Dr Penido a présenté un exposé détaillé du travail accompli par le Conseil exécutif à ses vingt-sixième et vingt-septième sessions, dont le compte rendu a paru dans les Actes officiels Nos 106, 107 et 108. Il a fait mention des principales questions étudiées au cours de ces sessions, notamment le programme mondial d'éradication du paludisme, le programme d'intensification des recherches médicales et des mesures d'urgence prises au Congo (Léopoldville).

Les représentants du Conseil ont aussi assisté aux réunions des deux commissions principales et à celles du Bureau. Au cours des réunions des commissions principales, leur rôle a été d'exposer les considérations qui ont guidé le Conseil exécutif dans les décisions qu'il a prises sur divers points particuliers. Les représentants n'ont pris part aux discussions des commissions que lorsqu'ils ont été priés de faire des observations ou de présenter une question qui a été examinée par le Conseil exécutif ou encore lorsqu'ils ont eu à répondre à des demandes de renseignements sur ces mêmes sujets.

Sur plusieurs points d'une importance particulière, tels que le niveau du budget de 1962, les prévisions supplémentaires pour 1961 et les arrangements à prendre pour assurer à l'avenir le financement du programme d'éradication du paludisme, il a fallu donner des explications relativement détaillées sur les raisons qui avaient inspiré les résolutions du Conseil.

